



## Formulaire de restitution

Ce formulaire doit être complété par un rapporteur qui était présent durant toute la consultation. Il doit être rempli et retourné à CCI France ([europe@ccifrance.fr](mailto:europe@ccifrance.fr)) dans la semaine suivant la consultation.

Ce formulaire est une version enrichie du [formulaire de restitution officiel](#) que chaque organisateur doit compléter à la fin de toute consultation menée en France.

Cette version permettra aux organisateurs de compléter facilement le formulaire officiel, mais fournira également des informations plus approfondies qui permettront à CCI France de produire le rapport consolidé des consultations citoyennes sur l'Europe du réseau.

### Informations sur l'organisateur

Nom de l'établissement ou organisation : CCI Alsace Eurométropole

Prénom et nom du rapporteur : Anna Corlay

Adresse :

Numéro de téléphone :

Email :

### Informations pratiques

Intitulé de la consultation : l'Europe des entreprises

Date et heure : Mercredi 13 juin 2018, 10h

Lieu : CCI Alsace Eurométropole, 10 Place Gutenberg - Strasbourg

Catégories socio-professionnelles des personnes présentes: Chefs d'entreprises, personnel CCI et personnel issu de centres de formation. Français et Allemands.

Si la consultation était transnationale, quels pays étaient concernés? France et Allemagne

Nombre de participants (par pays, si transnational): env. 50 (40 FR et 10 ALL)

Intervenant(s) présents (le cas échéant):

- Modérateur : Kai LITTMANN, journaliste, spécialiste de l'Allemagne et de l'Europe
- Intervenants :

- Jean-Luc HEIMBURGER, Président de la CCI Alsace Eurométropole



*Pose la question de l'Europe en termes concrets : vie professionnelle, vie familiale, échanges scolaires, apprentissage de la langue mais aussi asymétries qui peuvent décourager les entreprises de passer la frontière*

*Rappelle le principe des consultations citoyennes (en ligne et sous forme de rencontres)*

*· > « L'Europe il faut y croire ! Il faut s'accaparer le sujet européen et ne pas oublier que c'est l'affaire de chacun »*

- **Wolfgang GRENKE**, Président de l'IHK Karlsruhe, Président des IHK du Bade-Wurtemberg, Vice Président d'Eurochambres

*Insiste sur l'importance clef de la maîtrise de la langue du voisin*

*Liste les défis du Rhin supérieur :*

*- infrastructures/ remise en service de certaines liaisons ferroviaires,*

*- travailleurs frontaliers / 1200 français à I reiburg par ex.*

*la formation professionnelle / pénurie de mains d'œuvre qualifiée à Baden par ex.*

*· > « Je milite pour une meilleure considération et une meilleure mise en valeur de la formation professionnelle ! La formation en alternance doit attirer les meilleures élèves ! »*

- **René OHLMANN**, Vice-Président de la Commission Coopération transfrontalière de la CCI Alsace Eurométropole, élu à l'IHK Karlsruhe, Directeur général Addi Data GmbH

*Témoigne des avantages indéniables de l'Europe mais souligne des réglementations injustifiées*

*· > « Ces obstacles empêchent concrètement le transfert de technologie de l'entreprise (2 filiales : une en France et l'autre en Allemagne) et ralentissent donc le passage à l'industrie 4.0 en Europe »*

*Rappelle lui aussi l'importance de la formation en alternance à laquelle il voit deux freins : le peu de subventions et le peu de reconnaissance de ce type de formation*

- **Gilbert STIMPFLIN**, Président de la CCI Grand Est (en conclusion)

*Souligne la passion qui apparaît au fil des débats (comme cela avait été le cas lors de la Consultation de Mulhouse souligne-t-il) ce qui prouve bien que l'Europe est un sujet qui tient à cœur !*

*Invite les participants à poursuivre les échanges et à aller plus loin en défendant leurs propositions auprès des décideurs politiques, toutes échelles confondues.*

*S'engage enfin sa part à relayer ces propositions lors de ses prochaines rencontres institutionnelles avec Ministres, Députés et partenaires européens.*

## Synthèse

Classez les thèmes par ordre d'importance dans le débat.



## THEME 1 : La formation professionnelle

### Raisons du choix de ce thème :

*Sujet qui s'est imposé dès le début des débats en raison des particularités géographiques de cette région transfrontalière et de la participation dans la salle d'entrepreneurs et de chefs d'établissements*

### Discussion (questions, attentes, problèmes soulevés) :

#### Premier constat : le choix des langues

*Au moment de choisir d'apprendre telle ou telle langue, plusieurs questions se posent :*

*- I aut-il privilégier l'anglais à la langue de mon voisin (dans le cas présent le français ou l'allemand) ?*

*- L'apprentissage des langues ne risque-t-il pas de dépendre de celui des matières scientifiques ?*

*Les chefs d'entreprise et personnels enseignants allemands regrettent que dans leur pays il faille rapidement choisir entre les deux filières (langues étrangères VS sciences). Ils insistent sur le besoin de placer les deux apprentissages sur un pied d'égalité.*

#### Deuxième constat : le manque de valorisation de la formation professionnelle

*En France, la formation professionnelle est trop peu valorisée. Elle doit devenir synonyme d'excellence et d'emploi.*

*Le modèle allemand est toujours présenté en exemple. Or, les chefs d'établissement allemands estiment que des améliorations sont souhaitables. Certes, les chiffres du chômage des jeunes dans le pays sont bons mais c'est sans prendre en compte le problème démographique que connaît l'Allemagne. « On manque de jeunes ! De fait, celui qui n'est pas né ne peut pas être au chômage ! »*

*Pour un responsable de centre de formation à Kehl : « la formation professionnelle ne doit pas être traitée de manière différente de la formation continue ». Or, aujourd'hui, les projets à dimension européenne dans le domaine de la formation professionnelle sont des projets ponctuels. On manque de stratégie globale. « Une école comme la nôtre n'est pas qu'une école de formation c'est aussi une école de l'inter-culturalité, de la culture transfrontalière ».*

*Pour certains participants, cette réflexion pose la question de la « compétence de l'enseignement de la langue ». Dans des territoires transfrontaliers tels que celui-ci cette compétence pourrait être transférée aux départements capables de créer des échanges et du lien entre les acteurs des territoires.*

*Pour le Président de la CCI Grand Est « la Région doit être une véritable éprouvette, un terrain d'expérimentation dans ce domaine ».*



Si la question a été posée, comment les participants ont-ils envisagé ce thème du point de vue des :

- a) Futures générations ?
- b) Jeunes ?  
✓
- c) Personnes âgées ?  
✓

(Voir p. 7 du Programme avec des instructions pour la modération)

Propositions (solutions, recommandations, idées) :

- Se doter d'une véritable **stratégie européenne en matière d'apprentissage** et faire de la mobilité des apprentis une règle et non plus une exception
- Encourager l'apprentissage de **la langue de nos voisins** et l'inter-culturalité (ne plus imposer le choix langues VS sciences)
- Revaloriser l'apprentissage, en créant des **formations en alternance en post bac** notamment en Allemagne
- Harmoniser la **reconnaissance des compétences** tout en préservant les particularités nationales

## THEME 2 : \_\_\_\_\_ Formalités administratives \_\_\_\_\_

Raisons du choix de ce thème :

Améliorer la communication : mieux connaître l'Europe / mieux faire connaître à l'Europe les contraintes des PME

Force est de constater que les citoyens présents connaissent mal l'UE et son fonctionnement et se sentent également mal compris des décideurs européens. Conséquences : (très) peu d'entre eux ont connaissance des opportunités notamment de financement offertes par l'UE. Ils sont encore moins nombreux à en avoir effectivement bénéficié.



Discussion (questions, attentes, problèmes soulevés) :

### **Connaissance des fonds européens**

*Le modérateur nous apprend qu'il existe aujourd'hui plus de 700 fonds européens différents. Pourtant, dans la salle, seule une entreprise affirme avoir déjà bénéficié de fonds de l'UE. Son retour en est d'ailleurs mitigé. Les formalités administratives associées étaient démesurées face aux ressources humaines d'une PME.*

*Une collaboratrice CCI allemande confirme : certaines des demandes ne sont même pas applicables dans le contexte national (ex. il n'existe pas de numéro de SIRET en Allemagne). Cette quantité de travail administratif est insurmontable et empêche des entreprises de bénéficier de certaines aides (dans ce cas, il s'agissait des « crédits impôt recherche »).*

*Cette extrême complexité empêche les PME de bénéficier d'une prise en charge européenne sans surcoût (en l'occurrence celui d'un consultant qui se charge de monter le dossier).*

*Les PME souhaiteraient donc pouvoir s'adresser directement à un « guichet unique » où introduire leur demande plus simplement.*

*Les collaborateurs CCI présents ont rappelé l'existence des conseillers EEN (Europe Entreprise Network) visant à accompagner sur le terrain les entreprises dans leurs démarches (recherche de partenaires, subventions européennes, développement, internationalisation).*

### **Prise en compte des contraintes des PME par l'UE**

Les entreprises regrettent que les « normes » imposées par l'UE ne prennent pas en compte les conséquences de leur application concrète par les PME. Il faudrait « penser aux petits en priorité ». « Pourquoi ne pas créer de nouvelles études d'impact pour mieux appréhender le poids généré pour les plus petites entreprises » ?

Des collaborateurs CCI ont rappelé l'existence d'études d'impact ex-ante et ex-post pour toute nouvelle législation européenne et l'existence de consultations publiques en ligne sur le site de la Commission européenne. Mais il faut reconnaître que celles-ci restent inconnues du grand public ; ce qui contribue à donner l'impression d'une Europe « déconnectée » de sa base.

Selon un participant, il faudrait « plus de flexibilité pour multiplier les collaborations entre entreprises à l'échelle européenne ». Un autre ajoute : « Il faut faire de la 'culture économique' : expliquer le manque à gagner à ne pas collaborer avec ses voisins ou à sortir de l'UE ». En d'autres termes, « le coût de la non-Europe ».





Si la question a été posée, comment les participants ont-ils envisagé ce thème du point de vue des :

- a) Futures générations ?
- b) Jeunes ?  
✓
- c) Personnes âgées ?  
✓

(Voir p.7 du Programme avec des instructions pour la modération)

Propositions (solutions, recommandations, idées) :

- Mieux communiquer sur les opportunités offertes par l'UE. ("principe du 'one-click information")
- Multiplier les relais / interfaces sur le territoire (type réseau HFN)  
Simplifier les règles de co-financements européens (notamment le plafond des minimis)
- Mieux prendre en compte la charge administrative associées aux projets européens et l'envisager en fonction des moyens dont dispose une PME.

Liste complète des sujets abordés (par ordre d'apparition) :

- détachement de travailleurs
- formation en alternance
- infrastructures transfrontalières
- harmonisation
- maîtrise de la langue du voisin / inter-culturalité

Attentes / propositions :

- « plus d'Europe concrète »
- création de zones d'expérimentation transfrontalières (cf. proposition du député Sylvain Waserman (2e circonscription du Bas-Rhin)
- un statut de pilote pour les écoles professionnelles de Kehl
- penser à la mise en œuvre par les PME / déverrouiller les règles de participation des entreprises aux programmes de coopération européenne (plafond des minimis)
- réaliser plus d'études d'impact
- une meilleure communication de et sur l'UE et les opportunités qu'elle offre aux entreprises et aux citoyens
- la création d'une interface / une structure d'accompagnement et de médiation ciblée pour les entreprises ayant des difficultés à mettre en œuvre les normes européennes



### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (tous les thèmes)

Est-ce que certains désaccords majeurs sont apparus lors des discussions ? Le cas échéant, merci de bien vouloir donner des détails.

*Pas de désaccord majeur entre les participants mais on remarque que plusieurs des attentes / propositions mentionnées existent déjà sans que les principaux intéressés n'en soient informés. Ce constat d'absence d'information de/sur l'Europe envers ses citoyens et en particulier les entreprises a également été relevé lors de la Consultation organisée par la CCI de Mulhouse la semaine précédente*

Est-ce que les positions des participants ont évolué suite aux discussions ? Veuillez prendre en compte les remarques faites le jour de la consultation et les réponses à la question 6 du formulaire d'évaluation.

*Les participants ont appris l'existence d'un certain nombre d'éléments du processus législatif européen qui leur étaient inconnu (l'existence d'études d'impact mais aussi de consultations publiques en ligne ouvertes à tous).*

*Certains participants ont également pu rencontrer les conseillers EEN (Europe Entreprise Network) de leur CCI et pourront ainsi bénéficier d'un accompagnement notamment sur les questions d'innovation.*

*En revanche, les PME, françaises et allemandes, concernées maintiennent leurs doléances quant à la complexité des démarches administratives associées aux dossiers de subventions européennes peu/mal adaptés aux contextes nationaux.*

